



PROFIL DE POSTE

AGENT D'EXPLOITATION EAU POTABLE

Placé sous l'autorité directe du responsable du service de «Distribution Eau Potable » de la Régie des Eaux et d'Assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Craon, l'agent d'exploitation a pour rôle de participer à la réalisation des interventions nécessaires à l'entretien et la maintenance des installations d'eau potable des 14 communes exploitées « en régie » (720 kms de réseaux, 3 captages, 5 réservoirs, 7 900 abonnés).

Vous exécuterez, individuellement ou en équipes et dans le respect des règles de sécurité, les tâches suivantes :

Effectuer, les interventions de maintenance des réseaux de distribution d'eau potable (*réparation de fuite, manipulation de vannes, réalisation de purges,...*).

Effectuer des tests d'autocontrôle de la qualité de l'eau sur le réseau d'eau potable (*pH, turbidité, Chlore,...*).

Contrôler et entretenir les organes de fontainerie (vannes de régulation, borne de puisage, *poteaux d'incendie,...*).

Participer à l'exploitation courante des forages ainsi qu'au nettoyage annuel des ouvrages de stockage d'eau traitée.

Participer à la relève des compteurs (*de sectorisation et des abonnés*).

Assurer la mise à jour de plans et des données techniques.

...

Le profil recherché :

Savoirs et compétences :

Vous bénéficier d'une formation Bac+2 dans les métiers de l'eau et de l'assainissement et/ou d'une expérience significative dans le domaine de l'eau.

Vous connaissez la constitution et le principe de fonctionnement d'un réseau d'eau potable.

Vous disposez des compétences en fontainerie et hydraulique pour intervenir sur les divers équipements de réseau.

Qualités requises :

Vous êtes rigoureux, organisé et autonome.

Vous avez l'esprit d'initiative et le sens de l'équipe.

Conditions requises :

Permis B.

Contraintes particulières :

Participation à l'astreinte d'exploitation du service (*environ 10 semaines/an*).

Temps de travail :

Emploi permanent en CDI à Temps complet et fonctionnaire par voie de détachement sur un contrat de droit privé.

Temps de travail de 37h30 hebdomadaires + RTT (*environ 15 jours/an*).

Participation de l'employeur à la mutuelle (*contrat proposé par l'employeur*).

Avantages du Comité d'Actions Sociales de la Collectivité après 6 mois d'ancienneté.

Poste à pourvoir dès que possible.

Votre candidature se compose d'un CV et d'une lettre de motivation : recrutement@paysdecraon.fr